

# Vous souhaitez immigrer au Canada?

Le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté délivre les permis de consultants réglementés en immigration et en citoyenneté (CRIC) et de conseillers réglementés en immigration pour étudiants étrangers (CRIEE).

Vérifiez que votre consultant en immigration est autorisé; consultez le Registre public du Collège au

[www.college-ic.ca](http://www.college-ic.ca)

